

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse

VU le décret n° 2014-997 du 2 septembre 2014 modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

VU la proposition du directeur de l'INSA Toulouse ;

VU la désignation par le Conseil d'Administration siégeant en formation restreinte, dans sa séance du 23 février 2021, des membres de chaque comité de sélection, de leur président et de leur vice-président ;

## DECIDE

**ARTICLE 1** - Il est institué à l'I.N.S.A. Toulouse un comité de sélection pour l'emploi :

**PR 0091-4099 (60<sup>ème</sup> section)**

**(Profil : Conception des systèmes mécatroniques embarqués)**

**ARTICLE 2** - Ce comité de sélection comprenant 10 membres est composé comme suit :

### Collège des professeurs et personnels assimilés

MEMBRES I.N.S.A.	Section	MEMBRES EXTERIEURS	Section ou discipline	ETABLISSEMENT
BARON Claude, PR	61	BENJEDDOU Ayech, PR	60	SupMéca Paris
CASTANIE Bruno, PR	60	BIDEAUX Eric, PR	61	INSA Lyon
COLIN Stéphane, PR	60	BONJOUR Eric, PR	61	Université de Lorraine
DAIDIE Alain, PR	60	CHOLLEY Jean-Yves, PR	60	SupMéca Paris
PASSIEUX Jean-Charles, PR	60	PRELLE Christine, PR	61	Université de Technologie de Compiègne

**ARTICLE 3** – Monsieur Jean-Charles PASSIEUX, membre du présent comité de sélection, exercera les fonctions de président.  
Monsieur Stéphane COLIN, membre du présent comité de sélection, exercera les fonctions de vice-président

**ARTICLE 4** - La présente décision prend effet dès le 23 février 2021 pour les recrutements d'enseignants chercheurs à effectuer au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Fait à Toulouse, le 24 février 2021

Le Directeur,

Bertrand RAQUET

